

Compte rendu petit déjeuner d'échange du vendredi 25 avril 2014 - Mervent

Autour des thématiques suivantes :

Bien-être et fonction de chef d'entreprise : pas d'incompatibilité !

Rompre l'isolement dans nos entreprises : travailler en réseau !

Dépôt de bilan : savoir rebondir !

Près de 60 participants à cette matinée organisée par Christian Royer, Christophe Moreau, Jacques Venant et les artisans de Foussais

Accueil / remerciements : Christian Royer

Petit déjeuner offert par Christophe Moreau

Intervenants :

- **François Baude** : *Coach ; Intervenant en management et gestion du stress.*
- **Sophie Vincent** : *psychologue à Foussais*

Questions de François Baude : (voir support écrit remis lors de l'intervention)

- Le chef d'entreprise n'est-il pas touché lui aussi par le harcèlement ? Constats et conséquences
- Présentation des points d'alarme / signaux du mal être et les pistes pour gérer de façon plus efficace et harmonieuse les entreprises et aussi ...le chef d'entreprise.

Aujourd'hui il y a un mal être des salariés mais aussi maintenant des chefs d'entreprises : il faut réapprendre à vivre dans un monde incertain (la crise)

- **Témoignage de Brigitte Lambart** *actuellement en redressement judiciaire : témoignage sur les procédures judiciaires.*
 - Dixit son avocat « aller au-devant d'une procédure collective = acte de gestion »
 - Il faut échanger, ne pas avoir « honte ».
 - Ne pas attendre que ce soit un créancier qui emmène au Tribunal de Commerce.
 - Une fois ces procédures engagées, on ne subit plus le stress du recommandé ou de l'huissier.
 - « L'échec » est moins difficile à vivre si on prend les devants.
 - Il est important d'avoir des tableaux de bord pour piloter l'entreprise ; Ne pas attendre le bilan pour réagir car il intervient 3 à 6 mois après la réalisation des faits.
 - Le chef d'entreprise n'avait par contre pas mesuré que le redressement est inscrit sur le K-Bis et cela a des conséquences vis à vis des fournisseurs : il est important d'expliquer aux salariés et aux clients la situation.
 - La conciliation, le mandat Ad-Hoc et la sauvegarde restent des procédures confidentielles.
 - Le plus dur reste la réaction des collègues/le jugement des autres.

« En tout cas il faut y croire » ; « je n'ai pas volé, je n'ai pas tué. J'essaie de m'en sortir »

Débat ; échanges avec les participants ; conseils

Il faut se « ménager » ; se faire aider. « L'échec c'est de ne pas entreprendre »

Il faut oser dire ; plus on va échanger/communiquer, plus on pourra travailler ensemble.

Les moments d'échange et de partage font partie du travail.

Pas facile de dire les choses à ses proches quand ça ne va pas ; il faut le dire à quelqu'un d'extérieur.

Parfois on se met la pression tout seul ; il faut prendre du temps pour soi et ne pas culpabiliser.

Conseil : « Quand je dis NON à l'autre, c'est à moi que je dis OUI »

A retenir : « si je me mets en péril, je mets aussi mon entreprise en péril »

Il est important d'avoir des échanges.

« La Souffrance du Chef d'entreprise » Livre de Olivier Torres – chercheur à l'Université de Montpellier

Les petites entreprises sont les grandes oubliées de la problématique de santé ; les dirigeants font face à tous les postes et sont les plus exposés.

Il y a un déni total de la situation liée à la santé : « on n'a pas le droit d'être malade ». Le chef d'entreprise a du stress anxiogène.

Le stress salutogène : ce que l'on fait on l'a choisi. Cela permet d'accepter le stress anxiogène.

Entreprendre c'est bon pour la santé !

Il faut encourager ce type de rencontre. 96.4 % des entreprises en France ont moins de 20 salariés, or on parle toujours des grandes entreprises. Elles représentent 52 % de la Valeur Ajoutée.

Il faut dire aux collectivités et les mobiliser, mettre des moyens pour mieux accompagner ces petites entreprises.

Il ne faut pas hésiter à solliciter les chambres consulaires.

Il existe des mesures pour guérir :

- ✓ CCSF (Commission des Chefs des Services Financiers) : étalement d'un trimestre de TVA, de cotisations sociales... (www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises)
- ✓ Procédures en toute confidentialité : mandat Ad hoc, conciliation (avec les créanciers directement).
- ✓ Procédures collectives : sauvegarde, redressement, liquidation.

Or il faut aussi prévenir avant de guérir / anticiper pour mieux négocier. Se rapprocher des organisations professionnelles et les consulaires.

Avec des tableaux de bord : on a une meilleure maîtrise des éléments, de la situation.

Savoir aller au-devant des autres ; si un collègue a des difficultés : ne le jugeons pas = tendre la main éventuellement.

Il faut assumer sa situation ; pour être plus fort ; parler de sa situation ; échanger.

Aujourd'hui les métiers ont évolué ; le chef d'entreprise a beau être le meilleur compagnon, il lui faut être performant dans sa gestion (tableaux de bord, prix de revient...) et ne pas oublier ce qu'est un client.

Il ne faut pas rester la tête dans le guidon, ne pas rester dans son coin. Il faut échanger et trouver des personnes sur qui on peut s'appuyer.

Nous ne sommes pas dans une crise mais dans une mutation économique / il ne faut pas désespérer.

C'est formidable d'être chef d'entreprise même si parfois on a envie de tout envoyer balader.

Faire des formations : c'est aussi avoir un regard vers l'extérieur, sortir de l'entreprise et prendre du temps pour cela.

Avec le temps certains s'éloignent de leurs amis ou familles qui les sollicitent tout le temps (y compris lors de repas de famille) et du coup ça ne laisse pas de répit : nous ne sommes QUE chef d'entreprise et plus des individus.

Conseil psychologue : dire aux proches que vous êtes en WE ; je n'ai pas envie de parler travail. Et toi as-tu envie qu'on parle de ton travail ?

Mr Goalch de la Macif : la Macif a mis en place des mécanismes de solidarité, pour renforcer cette solidarité et aussi travailler sur le bien-être en direction des professionnels indépendants.

Comment détecter quand les autres sont en difficulté ?

- Ecoute
- Si le travail est trop présent y compris le WE, vider et en parler.
- Si on sature de son travail, déjà là il y a problème.

Les salariés

- Il faut aussi savoir intéresser les salariés à l'âme de l'entreprise ; savoir déléguer.
- Aujourd'hui en management : avec l'autorité on rajoute l'humain. Il faut les 2.
- Si les salariés sont bien c'est une zone de stress en moins pour le chef d'entreprise.

Etre chef 'entreprise

- On peut tous être chef d'entreprise, mais on choisit de l'être !
- Ponctuellement on peut être en situation de subir le fait d'être chef d'entreprise / Malgré tout il vaut mieux oser faire que de ne pas faire.
- Se poser la question : être chef d'entreprise ça m'apporte quoi à MOI ?

Le maître mot de cette matinée :

ECHANGER ; COMMUNIQUER ; NE PAS RESTER ISOLÉ